

C.S.S.C.T.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail. (C.C.S.C.T.) du 8 octobre 2019

<u>Présents</u> :	- Président de la C.S.S.C.T.	M. L. RICHARD
	- Membres de la C.S.S.C.T.	Mme C. TAVOLIERI Mme P. ACKERMANN M. S. SCHNEIDER Dr REMMER
	- Invités :	M. E. MEYER Mme STENTZ

Ordre du jour :

- 1) Revalidation du précédent compte-rendu
 - 2) Mission de la C.S.S.C.T. au L.H.S.S.
 - 3) Divers
 - 4) Visite du site
-

Revalidation du précédent compte-rendu

La C.S.S.C.T. valide le compte-rendu du 11 juin 2019. Ce même compte-rendu a été validé par le C.S.E. lors de sa séance du 25 septembre 2019.

Mission de la C.S.S.C.T. au L.H.S.S.

1. Contexte :

Cette mission a été proposée et validée dans son principe le 12 août 2019, suite à une interpellation par cinq salariées travaillant aux Secteurs Santé et Intervention sociale.

2. Rappel des principes de la démarche :

- Auditionner les 10 salariés de la structure et identifier au mieux les causes des difficultés ;
- Etablir un rapport d'enquête ;
- Elaborer des réponses adaptées aux difficultés.

3. Elaboration d'une trame de questionnaire adaptée de l'INRS avec différents thèmes : intensité et temps de travail, autonomie et valorisation, charge émotionnelle, rapports sociaux au travail.

4. Conclusions de l'enquête :

- Approche générale des faits relatés : les auditions ont révélé un mal-être évident au sein du service (souffrance, tensions...).
- Problématiques liées : elles concernent le positionnement managérial l'organisation générale, les plannings, la sécurité, ainsi que des points particuliers d'organisation.

La C.S.S.C.T. présente un tableau reprenant les dysfonctionnements identifiés avec les propositions correctives, les pilotes de ces mesures ainsi que le calendrier de réalisation. La Commission valide ce travail ainsi que le plan d'action présenté.

Divers

- a) La réalisation de la fiche entreprise en collaboration avec la médecine au travail est en cours de réalisation.
- b) Le don du sang a eu lieu le 19 septembre 2019 sur la résidence Rochelle. La Commission regrette le faible taux de participation des salariés et rappelle que cette action solidaire ne pourra perdurer si les 40 dons ne sont pas atteints.
- c) Démarrage des travaux le 25 octobre 2019 sur la résidence Les Iris à Ottmarsheim. Ce chantier concerne la réhabilitation de l'aile A et consiste à transformer les 60 chambres actuelles en 35 studios.
25 de ces studios sont destinés à la pension de famille.
La durée des travaux est d'environ 18 mois.

Visite du site

Lors de la visite de la résidence les Iris, la commission n'apporte aucune remarque particulière mais rappelle la nécessité d'utiliser des produits écologiques pour l'entretien.

Le Secrétaire
Patricia ACKERMANN



Le Président
Loïc RICHARD



